

Image not found or type unknown



Résiliation mutuelle demandé par un tiers

Par **manenz_old**, le **21/11/2007 à 16:36**

Bonjour,rnrnMes grands parents agéd de 93 et 88 ans sont placés sous tutelle tout les 2. leur mutuellvient de m'apprendre que le tuteur a demande la resiliation de leur contrat. le souci est que ils ont un contrat prevoyance avec un capital décé important et la mutuelle me dit que ce dit contrat va etre résilié en meme temps. Est ce exact? ou est il possible de ne résilier que la mutuelle.rn2eme question Puis je légalement m'opposer à cette demande malgré le fait qu'il soit sous tutelle?rnrnCordialement